

Discours du Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) à l'ouverture de la 8e Session du Conseil des Ministres de la COMIFAC

Le 16 janvier 2015, Bujumbura, République du Burundi

Votre Excellence, Monsieur le Président de la République du Burundi
Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de la République du Tchad, Présidente en Exercice de la COMIFAC
Excellence Monsieur les Ministres en charge des forêts et /ou de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC,
Honorables membres des gouvernements et parlements des pays membres de la COMIFAC
Excellence Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
Excellences Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Mesdames, Messieurs les Représentants des membres du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo
Autorités de la ville de Bujumbura ou Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura,
Représentants des organisations de la société civile réunis autour de la CEFDHAC
Mesdames et Messieurs en vos titre et qualité respectifs,

Permettez moi de saisir cette occasion pour présenter au nom du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et de la Facilitation des États-Unis du PFBC, à Son Excellence Monsieur le Président et au peuple Burundais, nos vœux de paix et de prospérité. Ces vœux vont également à l'endroit de tous les participants à cette cérémonie d'ouverture.

Monsieur le Président de la République, nous vous exprimons nos compliments, nos vives félicitations pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont on bénéficier toutes les délégations ici présentes.

Mesdames , Messieurs,

Aujourd'hui, c'est l'institution de gouvernance de la COMIFAC, son Conseil des Ministres, qui nous réunit à Bujumbura, et dont un moment fort sera le passage du flambeau de la république du Tchad à la République du Burundi. L'occasion nous est donnée d'afficher et réaffirmer, au nom des partenaires du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), notre détermination et notre volonté d'œuvre en faveur de la conservation et le développement durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Nous sommes tous rassemblés ici aujourd'hui parce que en tant que Gouvernement, sociétés civiles, partenaires, nous voulons des solutions novatrices en faveur des institutions fortes, efficace, transparent et concerté dotée de leadership pour faire face aux menaces critiques pour les forêts d'Afrique Centrale et la biodiversité. Je voudrai affirmer ici la détermination du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo de faire avancer nos objectifs communs tels que exprimés dans le plan de convergence révisé pour le développement des communautés locales et la prospérité économique des pays de l'Espace COMIFAC.

L'équipe de la Facilitation des États-Unis du PFBC et moi même avons été impressionnée à travers nos visites dans la sous région, de l'engagement des Ministres et leurs collaborateurs en faveur des écosystèmes d'Afrique centrale et la mobilisation des partenaires internationaux.

Excellence Monsieur le Président de la République, Mesdames, Messieurs,

Oui, notre planète n'est qu'un immense village et les répercussions de nos actions, où que l'on soit, sont inévitables. Il faut encourager notre COMIFAC à opérationnaliser la mise en oeuvre du plan de convergence et la féliciter de poursuivre ses nombreux dialogues, avec ses pays membres, avec les nombreux partenaires du PFBC dont le nombre s'élève à 76 aujourd'hui.

La COMIFAC reste parmi les seules institutions d'Afrique Centrale jouissant de l'ouverture au niveau international pour mener à bien le dialogue sur les ressources forestières et de l'Environnement. Institution spécialisée de la CEEAC, la COMIFAC est investie d'un mandat qui est au coeur de la problématique environnementale de la région. C'est la raison pour laquelle ses organes doivent bénéficier de manière ponctuelle et durable d'un appui conséquent de la part des États membres, des partenaires techniques et financiers, et d'un accompagnement des acteurs de la société civile opérant dans la région, et regroupé à travers la CEFDHAC et ses Réseaux et ses Fora Nationaux des acteurs importants dans les domaines critiques telles que les changement climatique, gouvernance, genre, économie verte, etc.

Concernant la CEFDHAC, je voudrais rappeler que la Facilitation promeut le leadership de tous les acteurs, non seulement les acteurs gouvernementaux, mais aussi des Organisation de la société civile réunie autour de la CEFDHAC, en tant que acteur clé dans la sensibilisation incitant l'action sur le terrain en faveur de la conservation de l'environnement. Nous avons considérablement renforcé la visibilité de la CEFDHAC et des réseaux de la CEFDHAC, et avons visiblement priorisé la représentation de la société civile à tous les événements du PFBC, afin de démontrer notre engagement et notre soutien pour une CEFDHAC durable et institutionnellement forte. Ainsi, la valeur des réseaux des jeunes, des femmes, des peuples locales et autochtones, les médias, les parlementaires et des Institutions de formation, les plateformes est activement reconnu comme étant des vecteurs de changement, des innovateurs sur le terrain de la gestion durable, la conservation et le développement communautaires. Nous appelons, les Gouvernement des pays de l'espace à appuyer activement la CEFDHAC au niveau régional and national, local/paysage.

Face aux défis qui sont posés auxquels sont confrontés les pays de l'espace COMIFAC à savoir notamment, le trafic illicite des ressources naturelles, la Facilitation du PFBC encourage les États a concrétiser dès cette année 2015 la tenue du troisième sommet des Chefs d'État qui est pendante depuis cinq ans et que au plus haut niveau des décisions soient prises pour adresser ces défis. C'est dans l'union, en rang serré que nous vaincrons ces menaces sans frontière géographique. Quelqu'un disait que « les éléphants n'ont pas de passeport »... Il faut que l'on passe désormais de la multiplication des plans d'action de lutte contre les braconnages vers la mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre de ce plan. Dans ce contexte, la Facilitation du PFBC voudrait saluer ici l'initiative prise par la COMIFAC, la République du Congo, l'Union Africaine d'organiser au courant du premier semestre 2015, un sommet sur la criminalité environnementale. Du haut de cette tribune, permettez moi de lancer un appel solennel aux partenaires du PFBC d'apporter leur soutien sans retenu pour le succès de ce sommet.

La Facilitation des États-Unis plaide en faveur des institutions fortes dont les rôles et responsabilités sont clairement établis, nous voulons relever l'urgence de la clarification des rôles entre la COMIFAC et la CEEAC.

La protection et la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique centrale constituent aujourd’hui un enjeu mondial du point de vue aussi bien de la protection de la biodiversité, du réchauffement climatique que de l’amélioration des conditions de vie des populations. Compte tenu de cet enjeu crucial, La Facilitation des États-Unis continue de souligner et plaider en faveur des Institutions et coopérations fortes et efficaces. C’est dire qu’un renforcement de la mise en synergie et cohérence entre la CEEAC et la COMIFAC est indispensable. La Facilitation des États-Unis du PFBC suggère d’examiner la possibilité pour la CEEAC et la COMIFAC, de formaliser un cadre de coopération facilitant une meilleure visibilité des rôles et responsabilités de chaque institution, en cohérence avec le cadre institutionnel décidé par les Chefs d’Etats.

La 15^{ième} Réunion des Partenaires du PFBC est planifiée pour se tenir à la fin du premier semestre de 2015 sur les services Eco systémique et marge de cette réunion est envisagée de nombreux activités connexes qui serait une vitrine pour rehausser et donner de la visibilité aux efforts multiples des pays de la COMIFAC.

Les défis sont nombreux pour l’avenir et tous les partenaires, aussi bien les États membres que les partenaires techniques ou les partenaires financiers devront continuer à relever les manches pour continuer à faire de la COMIFAC un modèle d’appui au développement durable et à l’économie verte. Nous exprimons notre bon espoir qu’à la clôture du présent Conseil des Ministres, des décisions fortes seront prises en vue de permettre la redynamisation de l’instrument forestier et environnemental sous régional qu’est la COMIFAC, pour le bien-être de nos populations et des générations futures.

En appui à la présidence en exercice de la COMIFAC, la Facilitation des États-Unis du PFBC accompagnera très étroitement la présidence en exercice de la COMIFAC dans la mise en œuvre de son mandat notamment en faveur de la mise en cohérence du plan de convergence révisé de la COMIFAC dans les pays et dans les programmes et projets des partenaires techniques et financiers, le renforcement et rehaussement de la visibilité internationale de la COMIFAC. La Facilitation des États-Unis du PFBC sera aux côtés de la Présidence en exercice de la COMIFAC dans sa mission de sauvegarder le patrimoine naturel inestimable de vos pays, capital, base de développement et horizon des générations futurs.

Permettez moi avant de finir de souhaiter plein succès à la 8^{ième} Session du Conseil des Ministre de la COMIFAC.

Vive le Burundi

Vive la COMIFAC

Vive la CEEAC

Vive l’Afrique centrale, Vive Les Écosystèmes forestiers d’Afrique centrale